

Réunion secteur Garbejaire/Haut-Sartoux

Salle polyvalente de la Ferme Bermond – 7 février 2019 à 18h30

Environ 60 participants

Elus présents :

Christophe Etoré, Maire de Valbonne Sophia Antipolis

Martine Bonneau, Première Adjointe au Maire déléguée à l'Aménagement Durable, aux Travaux et l'Habitat

Betty Vignolo, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité, au Logement, à la Santé et au Handicap

Alexandra Rougelin, Adjointe au Maire déléguée au Commerce, à l'Artisanat et à l'Economie Sociale et Solidaire

Jean-Paul Meulien, Adjointe au Maire délégué à la Prévention, au Vivre Ensemble et à la Vie citoyenne

Camille Bories, Conseillère Municipale déléguée aux Energies, à l'Hygiène et Sécurité au travail et à la Restauration municipale

Xavier Santos, Conseiller municipal délégué à la Petite Enfance

Présentation générale faite par M. le Maire :

Présentation des élus présents.

Rappel des objectifs de ces réunions de secteur : il s'agit d'échanger sur ce qui est fait au quotidien, dans chaque secteur d'habitation, sur les sujets qui intéressent les habitants du secteur.

Les communes de notre territoire sont toutes confrontées à un double défi : maîtriser leur développement pour répondre aux enjeux énergétiques, écologiques, etc. tout en accompagnant le développement de la première technopole d'Europe qui continue de créer de l'emploi.

Power Point de présentation du secteur : les nombreux et multiples services présents grâce aux politiques publiques mises en œuvre, les actions menées au quotidien, les actions programmées à court et moyen terme.

Les thèmes principaux abordés par les habitants :

Travaux :

Les travaux qui étaient prévus Traverse du Barri sont très attendus par les habitants.

Réponse de la Commune :

Cette opération vient d'être relancée (la Commune suit un plan pluriannuel d'investissements qui est régulièrement mis à jour, en tenant compte aussi des imprévus, des urgences, des obligations réglementaires, sécuritaires, etc.). Une réunion avec les riverains aura lieu d'ici avril/mai 2019 pour définir collectivement les contours du projet.

Routes et trottoirs : dangerosité certains bords de route, manque d'éclairage (rond point Georges Pompidou, arrêt de bus en face de la résidence du Crous, etc.).

Certains trottoirs semblent dangereux.

La commune s'engage à saisir les services départementaux et communautaires gestionnaires de ces voies.

Hameau des Clausonnes : réseaux et défense incendie doivent être revus dans le cadre du projet de ZAC des Clausonnes.

Une réunion spécifique est programmée avec les habitants du Hameau des Clausonnes le 1^{er} mars 2019, pour aborder toutes ces questions d'infrastructures.

Demande de refaire le chemin piéton qui mène au tennis. ***La commune a lancé un important programme de réhabilitation du parc des Bouillides. Il est tout d'abord obligatoire de prévoir des travaux d'eaux pluviales avant de réhabiliter les cheminements détériorés par les crues. Les études sont en cours auprès de la CASA compétente pour la protection des inondations.***

Route des Dolines : où en est-on des travaux annoncés de longue date ?

C'est la CASA qui est propriétaire désormais et doit organiser ces travaux via le Syndicat Mixte de Sophia Antipolis (SYMISA). Une réunion de concertation a été demandée par la Commune, très rapidement. Il s'agira de travailler sur les sens de circulation, pour mettre à double sens la partie Thalès-Place Bermond. Un trottoir et une piste cyclable seront prévus.

L'équipe municipale a bien conscience de la priorité de ce projet pour les habitants du secteur. Une réunion devrait se tenir d'ici l'automne.

Nettoyage de la Bouillide : qui s'en charge ? Il y a des arbres à élaguer.

Cette compétence a été transférée à la CASA et c'est désormais le SMIAGE qui est en charge de la propreté des cours d'eau sur notre territoire. Les interventions sont donc moins faciles à déclencher que lorsque ça ne dépend que de la Commune. Mais des contacts réguliers sont pris.

En revanche, l'expertise du SMIAGE sur ces questions est un atout. Il est rappelé que dans le cadre de la protection de la biodiversité il est privilégié de laisser certains troncs d'arbres nids pour la faune, mais aussi certains embâcles dans le milieu naturel assurent une fonction de ralentissement des flux d'eau lors de fortes crues.

Propreté :

Parking entre le CIV et les Messugues, souvent sale.

Attention au ramassage des feuilles en même temps qu'elles sont balayées, autrement cela nécessite deux fois plus de travail pour les agents communaux.

Les feuilles présentes créent parfois des retenues d'eau dangereuses.

Parkings souterrains également très régulièrement salis, souillés.

Vigilance particulière demandée sur tout ce qui concerne la propreté, contre les dépôts sauvages, etc. Conscience de cette problématique. La collectivité s'y affère quotidiennement. De nombreuses actions de prévention et de répression ont été mises en place notamment contre les dépôts sauvages, en collaboration étroite avec la CASA et grâce à la forte mobilisation de nos policiers municipaux. Celles-ci commencent à porter leurs fruits, il faut poursuivre et communiquer sans cesse sur ces sujets pour informer des bonnes conduites, de la marche à suivre, des lieux de dépôt, etc.

Stationnement :

Problèmes de stationnements gênants aux abords de la Place Bermond, en particulier le midi. Demande de passages plus réguliers de la police municipale sur les heures de forte fréquentation (matin, midi, soir).

Stationnements sur les trottoirs également, ce qui peut être dangereux.

Là encore, vigilance particulière attendue de la part des habitants. La police municipale est mobilisée.

Mobilités :

Bornes pour les véhicules électriques : bonne chose.

Problèmes des transports en commun, qui ne répondent pas encore suffisamment aux besoins. Par exemple, le 230 est une ligne très appréciée et très empruntée mais devrait fonctionner aussi le samedi et dimanche. ***D'ici la fin de l'année 2019, le Bus à Haut Niveau de Service venant d'Antibes devrait permettre de redéployer d'autres lignes en semaine et le week end. Il est toutefois rappelé que les bus sont souvent vides et remettent en cause le bien fondé.***

Grands projets :

Programme de logements sur le terrain Air France.

Le projet suit son cours, ce sera en priorité pour les actifs d'Air France. Des conditions sont posées par la Commune et en cours de négociation avec Air France.

Projet de réhabilitation autour de Fitlane : beau projet, qui va permettre de réhabiliter des bâtiments dédiés aux entreprises et de reloger ainsi des entreprises dans un ensemble entièrement rénové, sans utiliser de nouveau foncier.

Projet ZAC des Clausonnes : inquiétudes des commerçants du secteur.

Risques de concurrence.

Mais le projet tient compte des commerces de proximité et doit être complémentaire avec les commerces de proximité, pour permettre au contraire de drainer du monde vers les pôles commerçants de la Commune (Garbejaire/Haut-Sartoux/Village).

C'est un projet qui va bien au-delà du centre commercial : lieu de vie, espaces dédiés à l'économie sociale et solidaire, circuits courts, etc.

Il ne faut pas oublier le nombre d'emplois créés avec ce projet, emplois qui bénéficieront en premier lieu aux jeunes de la commune et en particulier ceux de Garbejaire/Haut-Sartoux.

Les habitants s'inquiètent aussi du manque de lieux de vie sur Sophia les soirs et week-end (ils évoquent notamment la fermeture du Club 64).

C'est également un des objectifs prioritaires du projet de ZAC des Clausonnes : offrir des espaces de convivialité, de loisirs, d'échanges, de spectacles, etc. aux habitants de la Commune les soirées et les week-end, à proximité immédiate de leurs lieux d'habitation.

Divers :

Questions sur Nautipolis : quotient familial toujours appliqué pour les habitants de la Commune.

Agrandissement du bassin extérieur prévu.

Taxe foncière : le taux appliqué est-il celui des résidences secondaires ?

Non, au contraire, l'équipe municipale mène une politique volontariste pour favoriser le logement des actifs (accession maîtrisée à la propriété grâce à des programmes de logement portés par la Commune, clauses anti-spéculatives, etc.) et donc les résidences principales.

Rappelons que les taux de taxe foncière et d'habitation restent parmi les plus bas des communes de plus de 5 000 habitants des Alpes-Maritimes.